

Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information

CERTIFICAT ANSSI-CC-2022/38-R01

Ce certificat est associé au rapport de certification ANSSI-CC-2022/38-R01

Tachograph G1, G2V1, G2V2 on IFX_CCI_000039h

version 2.2.1.N

Développeur : THALES DIS Commanditaire : THALES DIS Centre d'évaluation : CEA Leti

Critères Communs version 3.1, révision 5

EAL4 Augmenté

(ALC_DVS.2, ATE_DPT.2, AVA_VAN.5)

conforme aux profils de protection :

Digital Tachograph – Smart Card (Tachograph Card) version 1.02, 15 novembre 2011, référence BSI-CC-PP-0070-2011

Digital Tachograph – Tachograph Card (TC PP), version 1.0, 9 May 2017., référence BSI-CC-PP-0091-2017

Date de validité : date de signature + 5 ans.

Paris, le 17 Mars 2025

Le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Vincent STRUBEL

[ORIGINAL SIGNE]







Dans le cadre du CCRA, ce certificat est reconnu au niveau EAL2

Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.

Le produit, objet de cette certification, a été évalué par le CEA - LETI sis en France en appliquant la *Common Methodology for Information Technology Security Evaluation*, version 3.1, révision 5, conforme aux Critères communs, version 3.1, révision 5.

Ce certificat s'applique uniquement à cette version spécifique de produit dans sa configuration évaluée. Il ne peut être dissocié de son rapport de certification complet. L'évaluation a été menée conformément aux dispositions du SOG-IS, du CCRA et du schéma français. Les conclusions du centre d'évaluation, formulées dans le rapport technique d'évaluation, sont cohérentes avec les preuves fournies.

Ce certificat ne constitue pas en soi une recommandation du produit par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et ne garantit pas que le produit certifié soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.